

PV de l'Assemblée générale du 10.12.2024

Prochaine Assemblée Générale : à définir en décembre

- **Lieu** : Lucha Libre, Pl. de l'Ours 1 – Lausanne (également en ligne)
- **Présences** : Eric Polycarpe, Jacques Walliser, Rémi Salvary, Nadine Bernasconi, Ricardo Espinosa, Valentin Rebelle. En Ligne : Celio Narduzzi, Sophie Paychère, Charlotte Ziegler, Carole Buccella et Varinia Dieperink.
- **Bureau** : Patricia Carron, Gaëtan Bidaud, Priscilla Saillen, Joanna Tinguely, Olaya Lavilla, Alexandra Bolocan, Ethan Martinez et Nathanael Singh.
- **Excusé-es** : Patrick Matthey, Mélanie Lutz.

Assemblée Générale du 10.12.2024

Ordre du jour

- 1 Accueil et présentation
 - 1.1 Approbation de l'ordre du jour
 - 1.2 Approbation du PV du 20.06.2024
- 2 Finances
 - 2.1 Suivi budgétaire
 - 2.2 Budget 2025
3. Varia
 - 3.1 Nouvel auditeur
 - 3.2 Montant des cotisations
4. Dîner

1. Mot de bienvenue

Jacques ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il rappelle le contexte difficile actuel, notamment en Suisse avec les coupures budgétaires, ainsi que dans d'autres parties du monde. Il exprime son souhait d'une séance constructive et cède la parole à Patricia.

1.1 Approbation de l'ordre du jour

Patricia présente le motif de la convocation de cette 2^e AG de l'année: le changement de l'auditeur, qui doit être validé par l'AG pour procéder au changement auprès du Registre du commerce.

Décision : ODJ approuvé à unanimité

1.2 Approbation du PV du 20.06.2024

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis à approbation.

Décision : PV approuvé à unanimité

2. Finances

2.1 Suivi budgétaire

Joanna prend la parole pour présenter les résultats financiers. Elle indique que la situation générale est satisfaisante en 2024, avec un budget qui a été bien suivi.

- **Dépenses** : il est planifié d'exécuter le 95% des dépenses prévues (1,45M chf sur 1,51M chf de budget) d'ici la fin de l'année

- Recettes : il est planifié de recevoir 97 % des recettes prévues (1.47M chf sur 1.52M chf de prévu). Une particularité notable pour 2024 est l'augmentation des fonds provenant de la DDC, due à une redistribution au sein d'Unité.

A ce jour, il est estimé un résultat positif d'environ 25 000 CHF pour l'exercice 2024, avant affectation des fonds. Concernant l'affectation des fonds, Les chiffres définitifs seront disponibles une fois les comptes clos.

2.2 Budget 2025

Joanna présente un comparatif des charges et recettes pour les années 2023, 2024 et 2025:

- Le budget 2025 comprend une coupe annoncée de 11% de fonds de la DDC. Ce montant va dépendre de ce que le Parlement va décider durant la session d'hiver, ce mois de décembre et est soumis à variation.
- Charges de fonctionnement : Elles diminuent de ~20 %, en raison d'une part d'une réduction de personnel et d'autre part, d'une affectation des frais de fonctionnement différente, en suivant les règles ZEWO.

Patricia précise quelques points :

- Dès 2025, il est demandé que pas plus de 10% de l'enveloppe global de la DDC soit consacré à l'Amérique latine. Cela va se répercuter sur Eirene Suisse. Ainsi, la stratégie sera de glisser progressivement dans la région des Grands-Lacs. Toutefois, ce glissement ne se remarquera pas avant 2026-2027, car pour 2025, les projets et volontaires sont déjà engagés.

Patricia propose que l'Assemblée Générale accepte le budget 2025 tout en prévoyant de le représenter au printemps 2025, une fois que les chiffres finaux du montant de la DDC nous parviendront.

Décision : l'AG approuve le budget 2025 à unanimité

3. Varia

3.2 Nouvel auditeur des comptes

Patricia présente le nouvel auditeur : Fid'impact Sàrl, représenté par Monsieur Adrien Kracher, expert-réviseur agréé, membre d'Expert Suisse, l'association des experts en audit, fiscalité et fiduciaire. L'auditeur est basé à Lausanne et révise les comptes d'autres ONG dans le canton de Vaud (Fête de la Musique, Nouvelle Planète, Après-VD). Il connaît donc déjà le milieu des associations et leur fonctionnement.

Décision : Fid'impact Sàrl est approuvé à unanimité comme réviseur dès l'exercice 2024

3.2 Montant des cotisations

Priscilla présente l'idée de changer les cotisations. Elle explique que le nombre des membres a baissé et aimerait essayer une nouvelle stratégie pour redynamiser cette base. Les nouveaux montants proposés sont :

- Individuel : passage de 50 à 60 CHF.
- Couple : 100 CHF.
- Chômeurs, jeunes jusqu'à 25 ans et AVS : 30 CHF.

Le but est d'augmenter les cotisations annuelles et d'attirer davantage de membres, en prenant exemple sur d'autres associations. Jacques demande si les cotisations sont déductibles d'impôts, ce à quoi Patricia répond que ce n'est pas le cas. Priscilla insiste sur l'importance de montrer aux membres que leur contribution est valorisée.

Jacques souligne que la cotisation ne doit pas constituer un obstacle à l'adhésion. Valentin interroge sur la durée depuis laquelle la cotisation est fixée à 50 CHF. Patricia précise qu'elle est en place depuis au moins dix ans et qu'il existait auparavant plusieurs montants. Valentin approuve donc une légère augmentation.

Priscilla propose l'envoi d'une lettre expliquant le changement accompagné d'un bulletin de versement (BVR) dans lequel il sera spécifié les différentes cotisations.

Nadine exprime des réserves sur la complexité des nouveaux montants, mais Priscilla explique que cela permettra également de mieux comprendre le profil des donateurs. Après discussion, il est décidé d'inclure une cotisation pour les couples chômeurs à 45 CHF. Jacques rappelle que pour les chômeurs et les jeunes, un demi-tarif serait appliqué. Cette proposition est acceptée par tous les participants.

Jacques suggère qu'il faudrait simplement préciser : Chômeurs, jeunes jusqu'à 25 ans et AVS : demi-tarif.

Ricardo questionne sur le processus de versement entre don et cotisation. Priscilla précise que le BVR mentionnera clairement la cotisation, et une distinction similaire sera appliquée pour les dons en ligne. En début d'année, ces montants seront identifiés comme cotisations.

Décision : La proposition de Jacques est adoptée à l'unanimité et les nouvelles cotisations seront rédigées comme suit :

- **Individuel : passage de 50 à 60 CHF.**
- **Couple : 100 CHF.**
- **Chômeurs, jeunes jusqu'à 25 ans et AVS : demi-tarif**

4 Clôture de la partie formelle et apéritif

Jacques prend la parole pour conclure la séance. Il distribue des chocolats à l'ensemble des participants et remercie chacun pour leur travail et leurs contributions. Il exprime également sa gratitude envers toutes les personnes présentes en ligne et souligne l'importance de l'engagement collectif pour faire avancer l'association.

Jacques remercie particulièrement Gaëtan, qui a collaboré avec Eirene depuis 2018 et qui quitte son poste en fin d'année. Il lui souhaite tout le meilleur pour l'avenir.

Les salutations sont adressées aux participants en ligne. Jacques et Patricia clôturent officiellement la séance, qui est levée à 19h19.

Patrick Matthey, Président



Jacques Walliser, Membre



DECLARATION

Association Eirene Suisse

Les soussigné(e)s Patrick Matthey-Sevhonkian et Jacques Walliser-Dolivo, président et membre du comité de l'assemblée générale tenue le 10.12.2024, certifient :

- **que bien que tous les membres ne soient pas présents, l'assemblée a été valablement convoquée.**

Patrick Matthey-Sevhonkian

Président



Jacques Walliser

Membre du comité

